



Choisir l'audace
Centre-droit genevois

Communiqué de presse du 18 décembre 2014

Le Parti bourgeois démocratique genevois s'est réjoui d'apprendre ce mardi 12 décembre 2014 que la Commune de Genève avait voté un budget à l'équilibre pour l'année 2015.

En revanche, la Grève des fonctionnaires est difficilement compréhensible.

En effet, pour mémoire, les fonctionnaires de l'Etat de Genève sont d'avantage payés que leurs homologues du secteur privé;

Ils ont 5 semaines de vacances contre 4 dans le secteur privé;

Ils ont d'avantage de jours de congés, tels que le 1^{er} mai, le 2 août si le 1^{er} août tombe sur un dimanche ou le 2 janvier si le 1^{er} janvier tombe sur un dimanche ou même un congé paternité;

Ils ont la garantie d'être replacés si leur occupation actuelle ne convenait plus à leur employeur, contrairement au secteur privé où le chômage est une réalité;

Ils financent leur prévoyance professionnelle à hauteur de 1/3 de leur salaire contre 2/3 pour l'Etat, alors que dans le secteur privé on parle de 1/2 pour l'employeur et 1/2 pour l'employé;

Ils bénéficient d'abonnements de téléphone portable inaccessibles au citoyen lambda (<http://www.privacom.ch/site/index.php/produits/etat-de-geneve>).

Et malgré cela ils débraient.

Les éléments qui précèdent ne sont que des exemples tirés parmi une pléiade d'avantages attribués au personnel doté du statut de fonctionnaire de l'Etat de Genève.

Et malgré cela, le secteur public débraie.

Pire ! Ils ne font pas que débrayer, ils manifestent dans la rue, obstruant ainsi le trafic et bloquant la circulation des transports publics.

La grève serait-elle devenue une tradition ? Nos estomacs se nouent à cette idée. La grève a pour objectif idéal de forcer les employeurs à revenir à la table des négociations, lorsque tout dialogue est rompu. Fut-il rompu dans ce cas ? Pas à notre connaissance.

Alors quel est l'objectif recherché ? Les divers syndicats dénoncent chacun, dans leur branche, les changements projetés par le Conseil d'Etat. De manière globale, ils se prononcent « contre toute mesure d'économie ». Est-ce à dire que l'Etat n'a pas le droit de gérer son budget aux mieux des intérêts des citoyens mais doit, au contraire, assurer le train de vie de la fonction publique ?

Cette grève est insupportable. D'une part, car ce sont des fonctionnaires, payés par le contribuable, qui débraient alors qu'aucune de ces mesure d'économie n'a encore été appliquée. Nous parlerons donc bien ici de « Grève préventive ». D'autre part, car les grévistes s'offusquent que le Canton fasse des économies.

Si nous résumons la situation: une frange de la population, bénéficiant d'avantages que les employés du secteur privé n'imaginent même pas pouvoir obtenir, fait une grève préventive et bloque la circulation du Canton au motif que ce dernier, endetté de plus de CHF 13'000'000'000.-, désire économiser de l'argent et réduire la dette publique dont le montant est estimé à environ CHF 27'000.- par habitant.

Les fonctionnaires ayant manifestés mardi semblent ne pas se rendre compte que leur protestation est autant indécente que malvenue. Ils ne se rendent pas compte qu'ils sont des privilégiés. Tout du moins, ils l'ont oublié.

Le PBD exprime de nombreux doutes quant au fait que les fonctionnaires soient en phase avec la réalité de ce qu'implique un Etat endetté. Est-il nécessaire de rappeler qu'un Etat surendetté tombe en faillite et qu'un Etat tombant en faillite ne verse plus de subventions, n'a plus d'aide à octroyer, n'offre plus de services et surtout qu'il ne peut plus employer de personnel ?

L'illusion de la pérennité de l'Etat justifiant une dette publique importante doit cesser. Les fonctionnaires doivent stopper leurs revendications et accepter qu'en période budgétaire difficile, il est normal que l'Etat fasse des économies. La grève doit demeurer une *ultima ratio*, et ne pas devenir un moyen de contrainte préalable.

Prendre à parti la population en l'empêchant de se déplacer en transports privés ou publics pour des motifs personnels relève de l'égoïsme pur.

Finalement, peu importe les conséquences de cette grève, ou du budget, les récents évènements n'ont fait qu'encourager le PBD à entamer une lutte pour l'abolition du statut de fonctionnaire, à l'instar de ce qui a été fait à l'échelle fédérale et dans de nombreux cantons. Ceci afin de promouvoir des relations employés-Etat régies par le Code des obligations. De plus, le Canton de Genève devrait prendre le Canton de Fribourg en exemple et interdire aux employés de l'Etat de faire grève. La grève est en effet un droit qui, lorsque l'on abuse, menace la paix du travail, tradition suisse fortement oubliée à Genève.

Renseignements

Laurent Thurnherr, Membre du Comité 0041 79 737 92 05 (l.thurnherr@gmail.com)

Charles Piguet, Président 0041 79 779 34 40 (president@pbd-ge.ch)